#### L'orientation a-t-elle perdu la boussole ?

### par Richard Huvet

## Éducation nationale et orientation : une incompatibilité

L'éducation nationale est une machine administrative complexe qui subit de multiples agressions externes et internes. Pour fonctionner correctement, le système a besoin d'être régulé afin de faire baisser, en priorité, les tensions internes.

En périphérie de cette administration, les services d'orientation sont directement au contact de populations, élèves et familles, qui s'adressent spontanément à eux pour répondre à leurs préoccupations et angoisses devant l'avenir des enfants. La conséquence pour les services d'orientation, c'est qu'ils ont toujours introduit des perturbations dans le système d'éducation.

Ceci explique, pour une part non négligeable, la reconnaissance très faible de leur administration centrale et la volonté latente, de tout temps, à les mettre sous contrôle afin de limiter autant que faire se peut la liberté de leur action. À l'inverse, cela explique aussi leur reconnaissance à l'extérieur, auprès des associations de parents, des syndicats de salariés, des milieux patronaux et, dans une phase plus récente, les politiques locaux.

Aujourd'hui, les services d'orientation font face à une gestion libérale décroissante de l'École et au refus politique d'assumer les conséquences de la démocratisation de celle-ci. Hier, dans l'après-Guerre, l'industrialisation de la France avait fait émerger un besoin de qualifications et de main d'oeuvre. L'École était en charge de porter le développement et la transformation du pays en multipliant les qualifications professionnelles : ce fut la massification scolaire.

Durant cette période, les services d'orientation ont oeuvré à détecter les compétences des élèves et à forcer la main aux institutions et aux acteurs de l'École pour qu'elle accueille de nouveaux publics.

### Les septennats mitterrandiens : la réalisation du projet humaniste d'accès aux savoirs

Réalisée à partir de septembre 1981 sur simple réclamation des parents auprès des directeurs des centres d'information et d'orientation (CIO), l'ouverture des lycées aux enfants des classes populaires est venue immédiatement doucher les décisions trop timorées des conseils de classes de troisième : « Attendez dans trois ans, disaient-ils, vous verrez l'hécatombe au bac ! ». Et l'on vit. C'est ainsi que le taux de bacheliers du pays prit la pente ascendante qu'on lui connaît, démentant les pronostics des fâcheux.

La philippique chevènementesque (1984-1986), qui ne fit pas que des heureux, eut le mérite de mettre en place une voie nouvelle : les baccalauréats professionnels. Cet acte est historiquement capital, car dans le même temps que la gauche cherchait à émanciper les classes populaires par l'École, les forces du camp d'en face — les dominants et leurs affidés — bétonnaient leurs privilèges afin que rien ne change pour les bacs généraux et les classes préparatoires aux grandes écoles.

Mais les crises pétrolières répétées et leurs conséquences économiques sur l'emploi ont développé des tensions accrues sur l'insertion professionnelle des jeunes, même diplômés. La fin de cette période, fin aussi des certitudes, fut marquée par le changement de cap du projet de l'École républicaine, une fois accomplie la mise en place des bases de la généralisation de la scolarité. Les vers mis dans le fruit, ce fut aussi le début du déclin.

Dans les services d'orientation, on passa de la promotion des élèves, projet éminemment politique très lié à l'histoire de la Résistance et au plan Langevin Wallon, à la promotion du projet personnel. Le regard passa de l'est moscovite à l'ouest québécois, d'Alexis Léontieff à Denis Pelletier. En passant du collectif à l'individu, les services d'orientation se sont mis à scier la branche institutionnelle sur laquelle ils étaient assis.

En effet, enkysté dans les rigidités de la carte scolaire, le système éducatif est quasi indifférent aux choix des élèves, puisque c'est le marché du travail qui opère le tri à la sortie, en fonction de besoins purement conjoncturels.

Dès cette période, les questions d'orientation échappèrent largement au cadre scolaire : Missions locales et Permanences d'accueil d'information et d'orientation (PAIO) (1982), Centres institutionnels de bilans de compétences (CIBC) (1989), cabinets privés en tout sens...

## La psychologie à l'École : un mal entendu

Dans le second degré, un service spécifique traite de la psychologie appliquée à l'orientation. On parle ici d'orientation, car il s'agit d'accompagner l'élève dans son parcours, de se tourner vers son « Orient », source de lumière, de clarté existentielle porteuse de sens et d'avenir. Le service d'orientation, c'est aussi une vision sociale, il accompagne la planification scolaire qui génère une inflation de filières et de parcours, ce qui se traduit par un besoin d'information sur cette complexité technicienne où les parents et les professeurs principaux nagent gaiement.

Aussi la psychologie a du mal à maintenir la place qui lui revient, face aux lobbys syndicaux, professionnels, des collectivités, et même institutionnels comme l'ONISEP. Le grand marché se prépare : la réclame, la propagande, l'information officielle vont se combattre, se médiatiser, se numériser, se répandre par tous les canaux. La lutte est politique.

Les conseillers d'orientation-psychologues (COP) ne sont plus sur leur territoire, eux qui se centrent sur les personnes et les aident à maîtriser leur environnement et imaginer une vie future possible... Pour les COP, l'information a un statut spécial dans le cadre de leur exercice professionnel (merci à Jean-Claude Porlier), car « à s'informer sur tout, on ne sait jamais rien », disait Alain dans ses Propos sur l'éducation, Les COP le savent, mais le marché de l'angoisse n'en a cure.

Dans le premier degré existent des psychologues scolaires, sans service organisé. Ils sont embarqués dans des groupes d'aide psychopédagogique (GAPP) devenus réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED), qui développent une vision d'accompagnement des élèves en difficulté pour leur garantir une progression scolaire. Le premier degré n'est pas favorable aux psychologues et les marginalise doublement : (1) ils sont enkystés dans une vision psychopédagogique, dans leur RASED et dans les écoles. On ne pense que « rééducation » des plus en difficulté sans jamais parler de remise en cause de la relation à l'élève ; (2) ils sont confinés dans une pratique de psychologie alibi et ne peuvent avoir d'existence que s'ils font allégeance au tout puissant pédopsychiatre qui trône dans les institutions qui les associent parfois à leurs travaux. Ils sont donc doublement verrouillés, par les enseignants d'une part et par les médecins toujours prêts à contester leur action et leur qualité, d'autre part.

Une spécificité commune des uns et des autres : un pilotage institutionnel qui se dilue dans l'administratif. Dans le premier degré, le psychologue est totalement isolé et exerce sous la responsabilité de l'inspecteur de la circonscription, qui, sauf exception, n'est pas psychologue mais enseignant. Il est essentiellement chargé de relayer la parole du ministre et de fliquer son territoire. Il sait tout et contrôle tout. Il attend du psychologue qu'il se conforme à ce qu'on lui demande.

Dans le second degré, les psychologues ont un service de rattachement, le CIO, et un directeur issu de leur rang. Il ont donc une structure de régulation et d'échanges professionnels. Les directeurs de CIO animent le travail des psychologues et exercent un contrôle sur l'information destinée aux publics qui fréquentent le centre (élèves, parents, professeurs). Ils produisent également des informations destinées aux établissements.

La condition de psychologue dans le second degré diffère de celle du premier degré sans être meilleure dès lors que l'on s'attaque à l'existence même des CIO et que leur affectation en établissement, comme pour les psychologues scolaires, les musèlera par leur immersion en milieu enseignant. Les mêmes causes produiront à terme les mêmes effets : que rien ne bouge plus dans le système et que chacun vaque à ses occupations afin que les vaches soient bien gardées.

Pour l'orientation des élèves en fin d'année, les ordinateurs et leurs algorithmes font le reste. Plus rien à discuter, plus de contestation, le casino de l'orientation est ouvert, chacun sera récompensé selon son mérite. Cerise sur le gâteau, la non hiérarchisation des voeux permettra aux équipes pédagogiques de mettre la main sur les recrutements. L'orgasme est en vue dans les universités, on va enfin pouvoir choisir ses disciples ! On vérifie une fois de plus la règle de régulation du système par la baisse tendancielle des perturbations.

# Des conseillers d'orientation-psychologues en peine

Les conseillers d'orientation professionnelle (depuis 1930), conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (1955), devenus conseillers d'orientation (1971) puis conseillers d'orientation-psychologues (1991) sont aujourd'hui psychologues de l'éducation nationale (depuis 2017). Ce sont des fonctionnaires, des psychologues et des experts du fonctionnement scolaire.

Dès l'origine, ils ont connu un pilotage assez lâche car, entre pionniers et militants, la confiance régnait. Le formalisme hiérarchique y était peu pesant. La structure de l'éducation nationale s'est toujours méfiée de cette liberté de penser et d'agir. Elle n'a eu de cesse de normaliser l'administration de ces services, en refusant tout statut juridique aux CIO pour les tenir en laisse. Les directeurs de CIO usèrent de cette liberté surveillée mais créatrice pour que leurs équipes inventent des modalités d'action tant à l'École qu'en dehors, mais toujours dans l'intérêt des élèves. Ils contournèrent l'ukase techno-castreur du refus de statut en créant des associations en parallèle pour gérer les financements des organismes patronaux et des collectivités qui, eux, soutenaient leur action.

Au quotidien, les conseillers d'orientation-psychologues ont manqué de légitimité de la part des instances de l'Éducation nationale, mais ils ont toujours montré une grande loyauté dans leur action. Ils n'ont pas été payés de retour. Ceci est en partie de leur faute, car ils n'ont jamais cherché à établir un rapport de force qui leur soit favorable alors même que le terrain s'y prêtait. Cette naïveté politique témoigne, outre de la dépolitisation des milieux de l'enseignement, d'une grande lassitude du fait de la charge psychique engendrée par le contact d'élèves et de familles de plus en plus désemparés. Les conseillers n'ont jamais été aidés en cela par des inspecteurs absents ou zombies administratifs, très éloignés de leurs préoccupations, sans lien avec eux, ni culture psychologique parfois!

# L'orientation : le grand marché, la concurrence libre et non faussée, et des miettes pour les gueux

En promouvant l'individu comme seul acteur et en bannissant autant que faire se peut toute politique collective, le néo-libéralisme flamboyant, rétrograde et macronien a permis la marchandisation d'un maximum de services, donc aussi de celui de l'orientation scolaire.

Ainsi la liquidation des CIO répond-elle à un double objectif :

- Faire disparaître l'idée politique de promotion sociale collective des élèves sous la responsabilité de l'État et y substituer la réussite de ceux qui en veulent et qui le méritent : le darwinisme social.
- Faire payer par les individus les prestations gratuites des psychologues de l'éducation nationale et des CIO, et ainsi alléger la charge de l'État.

La visée strictement individuelle permet d'ouvrir au marché, et la psychologie du conseil trouve dans l'idéologie libérale de nouveaux fondements idéologiques et des clients... Il va donc falloir les satisfaire : enquêtes, études de marchés, business plans, les CIO n'ont plus rien à y faire. En lot de consolation de leur retrait de compétence sur l'apprentissage, les Régions ont reçu l'orientation des élèves et l'information sur les métiers au profit des lycéens. En avant la réclame, c'est open bar dans les lycées ! Sur l'apprentissage, les trop nombreuses branches professionnelles organiseront le maquis à leur guise.

Ce petit monde aura sûrement besoin du redéploiement des personnels et des compétences de l'ONISEP, qui fait désormais partie de l'histoire de l'orientation version gaullienne et sent trop la naphtaline pour survivre longtemps dans le nouveau monde!

Le ministre Blanquer se moque éperdument de tout cela car, pendant que les crocodiles se battront dans le marigot, lui a mieux à faire. Machiavel politique, juriste de formation, son vernis de culture pédagogique,

son expérience de la grande maison et son lien privilégié avec la droite populaire archaïque le font nager comme un poisson dans l'eau.

Son ambition est ailleurs que rue de Grenelle. Si tout va bien et si Macron arrête ses pitreries d'enfant gâté, il va pouvoir accomplir le vrai projet de la droite qui n'a jamais cru à l'École : en finir avec la massification, revenir aux ordres anciens qui distinguaient bien l'École des classes dominantes et celle des classes dominées. Pour cela, réforme du lycée, du bac et tout le tintouin. La route est droite, la pente est raide, mais la com à Jean-Michel, elle, est béton : « Ma priorité, c'est la revalorisation des traitements des enseignants ». Pour cela, il y a du boulot. Heureusement que le coup de la classe inversée, ça va l'aider à dégraisser le mammouth.

Interview imaginaire, ou presque. Question : « Les psychologues de l'éducation nationale, on en fait quoi dans votre conception de l'École ? » Réponse : « Zonka m'aider à réaliser l'égalité des chances au primaire et au collège ! »

L'égalité des chances, il y croit Jean-Michel. Tant que cela ne fait pas écran au mérite, bien sûr.

Et vous, qu'en pensez- vous ? ■

St-Sébastien-sur-Loire, 25 Septembre 2018

Richard Huvet est né en 1950 à Oignies (62), il vit depuis 40 ans dans l'agglomération nantaise Pensionné de l'Éducation nationale depuis 2010 Psychologue, ex-conseiller d'orientation, directeur et inspecteur de l'information et de l'orientation Militant associatif et responsable de l'économie sociale et solidaire

Politiquement rebelle à la religion, au libéralisme et à la Vème république depuis la disparition de François Mitterrand